
Renvoi au comité des Finances, section de l'Aliénation des domaines, de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Dieppe (Seine-Inférieure), lors de la séance du 12 frimaire an III (2 décembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances, section de l'Aliénation des domaines, de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Dieppe (Seine-Inférieure), lors de la séance du 12 frimaire an III (2 décembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 381;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_20032_t1_0381_0000_6

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Quatre volontaires se sont placés aux quatre faces de cette pyramide. Une jeune citoyenne représentant la victoire, et ayant la tête ceinte d'une couronne de lauriers, a pris place sur le pied d'estal, en face du peuple. Quatre autres jeunes citoyennes, représentant la vaillance, la gloire, la justice et la reconnaissance, ont occupé le premier gradin. Une troupe d'enfants, le second, et les corps constitués se sont rangés autour de la pyramide.

La citoyenne représentant la victoire a félicité le peuple sur ses triomphes en tout genre et l'a invité à la soumission aux loix, et au respect envers les autorités constituées.

Une autre citoyenne a parlé dans le même sens, et son discours a ému tous les cœurs.

Un administrateur du Directoire du district a retracé, dans les termes les plus énergiques, les travaux des armées françaises et les vicissitudes qu'elles ont éprouvées dans le courant de cette guerre. Il a montré la victoire à l'ordre du jour, sur toutes les frontières de la République, il a fini par exhorter le peuple à la reconnaissance envers ses braves défenseurs, à redoubler de haine contre les tyrants de toute espèce, et à scavoïr profiter de ses victoires.

Le peuple a écouté ce discours avec le calme qu'il convient à l'homme jaloux de sa liberté, et a ensuite témoigné par ses cris et ses transports, que les sentimens que venoit de déployer l'orateur étoient gravés dans tous les cœurs.

Et la musique, placée au centre de l'assemblée, a réhaussé les élans de la joie publique par des hymnes analogues à la fête.

Les autorités constituées ont annoncé la fin de la cérémonie et invité les citoyens à se livrer à leur joie.

Le peuple a accompagné les autorités jusqu'à la maison commune, et les citoyens se sont retirés, en répétant Vive la République, vive la Convention nationale.

Et le reste de la journée a été célébré par des danses et des chœurs patriotiques.

Signé à la minute, MONNIER, maire,
FLASSET, VUILLEROT, GUYOMARD, SEVOST,
DURCHAR, GRASSY, GUILLOT, *officiers municipaux.* CYVOST, *agent national de la commune.* TISSOT, BARCHET, VISET, FAVIER, LA GOUTTE, PERRIN, FONTAINE, RICHE, DELASTRE, MICHAILLON, MOLLAT, *membres du conseil général.* GUILLET, *secrétaire.*

Certifié conforme par nous officiers municipaux de la commune de Belley, le 23 brumaire an 3^{ème} de la République française, une et indivisible.

8

Les citoyens de la société populaire de [Charmont], département de la Marne, annoncent que, réunis à la commune de Moutiers, ils ont déposé à la caisse du district de Vitry le produit d'une collecte, mon-

tant à la somme de 190 liv. 9 sols, destinées à concourir à la construction du vaisseau de la Marne.

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[*Les citoyens de la société populaire de Charmont à la Convention nationale, Charmont, le 25 brumaire an III*] (29)

Liberté, Égalité, République ou la mort.

Citoyens représentans,

La société populaire de ce lieu, pénétrée de vos principes, invita les citoyens dépendant de son canton, le 10 thermidor dernier, à se joindre à elle pour former une collecte patriotique pour la construction du vaisseau de la Marne. Il ne s'est présenté devant elle à cet effet que la commune de Moutier, composée d'environ 7 à 8 habitations qui se sont réunies à elle, et ont ensemble produit une somme de 190 L. 9 S. que laditte société a déposé entre les mains de son district pour vous être remise dans cette circonstance.

Désirons que votre énergie démasque et terrasse le reste des impurs de notre République qui ne cherchent que les moyens de nous replonger dans la captivité, et la tyrannie. Resté dignes représentans à votre poste jusqu'à l'entière anéantissement de ces traitres. Nous sommes en permanence pour les découvrir; ce sont les vœux, ardents de notre société républicaine, qui dans un cas de besoin déploiera toute son énergie au premier signe de votre part, pour affermir des œuvres sacrés, deffendre au prix de son sang les obstacles qui pourroient vous être portés, ou à notre liberté.

Vive la Convention nationale, vive la république.

Suivent 13 signatures.

9

L'agent national du district de Dieppe, département de la Seine-Inférieure, écrit à la Convention que, pendant la dernière décade de brumaire, treize articles de biens d'émigrés, estimés 88 000 liv., ont été vendus 233 025 liv.; et que trois cent soixante un lots de biens de cette nature, vendus jusqu'à ce jour, ont été adjugés à 8 008 495 liv., sur une estimation de 3 767 403 livres.

Renvoyé au comité des Finances, section de l'Aliénation des domaines (30).

(28) P.-V., L, 236.

(29) C 327 (2), pl. 1443, p. 17.

(30) P.-V., L, 236-237.